



Conseil d'établissement

PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'établissement de l'année scolaire 2020-2021, tenue mardi, le **23 février 2021** à 19 h 00, via la plateforme ZOOM.

Liste des présences

Parents :			
Judith Désormeau	Présente	Denis Kouassi Kouadio	Absent
Bahria El Mchaadar	Présente	Myriam Avetisyan	Présente
Fatima Najah	Présente	Fariza Ait Ouali	Présente
Personnels :			
Antonietta Mamone	Présente	François Blouin	Présent
Cathy Mc Kenven	Absente		
Élèves :			
Layba Bhatti	Présente		
Alla Ben Romdhane	Absente		
Membre de la communauté : Carrefour Jeunesse emploi			
Jérôme Alban (CJE)	Absent		
Direction :			
Martin Sawyer	Présent		

1. Accueil et ouverture de la rencontre

La réunion virtuelle a débuté à 19 h 05.

2. Vérification du quorum

Quorum atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Blouin demande à ce qu'un point soit ajouté à l'ordre du jour, celui de la capacité d'accueil de l'école pour l'année prochaine (point 7 c1). M. Bouin en propose l'adoption tel que modifié et Mme Avetisyan seconde. L'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

4. Question du public

Aucune personne du public n'assiste à cette rencontre virtuelle.

5. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Mme Désormeau se propose pour prendre les notes de l'assemblée du point 1 à 7d) inclusivement alors que Mme Avetisyan se chargera des points 7e) au point 13 de l'ordre du jour.

6. Retour sur le procès-verbal de la dernière réunion

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal et aucune modification n'ayant été demandée, Mme Aït Ouali en propose l'adoption, secondée par Mme El Mchaadar. Ledit procès-verbal est adopté à l'unanimité.

7. Travaux du conseil-adoption-approbation-consultation-information

a. *COVID 19 – Suivi de la situation (information)*

Depuis le début de l'année scolaire, on dénombre 54 cas de Covid. De ce nombre, il y a eu 48 enfants et 6 adultes. Depuis le retour de janvier, il y a eu beaucoup de cas et 7 groupes ont dû être en isolement à la maison. Actuellement (au 106^e jour de classe), il ne reste qu'un seul groupe en isolement (mais doit revenir demain). Il est à remarquer que dans la grande majorité des cas, c'étaient les parents qui étaient porteurs et non les enfants. Il n'y a pas eu d'éclosion. La raison probable de ce bon résultat est que l'équipe école s'est rapidement mobilisée pour diminuer le nombre d'élèves par classe (par ½) et organisé un enseignement hybride soit même avant les directives ministérielles. On doit la féliciter de cette initiative.

Mme Sawyer informe le CÉ que, dans le cadre de l'inspection des écoles en relation avec la qualité de la ventilation de celles-ci, une équipe d'experts doit venir passer le TEST CO², ce jeudi, le 25 février. Ce TEST CO² comprend l'évaluation des résultats des taux de CO² dans 4 situations différentes (taux sans élèves, taux avec élèves -20 min après début de la classe, taux avec élèves après avoir ouvert pendant 20 min et à la fin de la classe). Les résultats nous seront transmis par la suite. On ne sait pas si le test sera aussi passé dans les lieux communs (gymnases, cafeteria). Mme Mamone indique que les résultats sont publiés sur le site de la CSSDM.

b. *Profil du gestionnaire de l'établissement (suivi et approbation)*

En vue de pouvoir réfléchir plus longuement sur cette question, Mme Désormeau avait préalablement sondé les membres afin de leur demander leur opinion sur chacune des questions du formulaire.

Elle remercie les membres de leurs réponses et plus particulièrement Monsieur Jérôme Alban du CEJ qui a fourni d'excellentes suggestions. Après discussion, Mme Désormeau a repris les réponses des membres du CÉ et remplira le formulaire requis. Elle transmettra subséquemment celui-ci aux autorités concernées.

c. *Construction du nouveau bâtiment de 630 places (suivi)*

M. Sawyer assiste aux diverses rencontres avec les architectes. Il informe le CÉ qu'il y a aura vraisemblablement ajout d'une passerelle entre les bâtisses (Elle n'avait pas été prévue sur les plans originaux) et qu'une somme additionnelle sera ajoutée au coût des travaux pour ce faire. La nouvelle école sera prête pour l'année scolaire 2023. Cette école est construite pour combler les besoins grandissant des deux écoles secondaires pour les 10 prochaines années.

Concernant l'école sur la rue Victor-Doré (qui était une école primaire), des travaux d'aménagement sont en cours afin de pouvoir répondre aux besoins d'une école secondaire (La Dauversière).

Il semble toutefois acquis qu'il sera impossible de pouvoir faire un campus et ce pour des raisons d'espaces disponibles.00010

c.1 *Capacité d'accueil*

Selon les prévisions actuelles pour l'année scolaire 2021-2022, il y a aura 949 élèves, ce qui surpasse notre capacité d'accueil. Ces données ont été transmises aux décideurs et nous attendons en mars ou avril pour développer une approche commune acceptable.

En attendant, la planification dans un contexte de « classe-bulle » demeure très restrictive. Puisqu'il n'existe encore aucune directive particulière, nous planifions en fonction d'une année scolaire normale en attendant des directives plus précises à cet effet.

d. *Bulletin /Changement de pondération (information)*

Le ministre de l'Éducation, M. Roberge, a annoncé un changement de pondération des 2 étapes scolaire qui sera dorénavant 35% pour la première étape et de 65% pour la seconde étape. Les bulletins seront donc modifiés conformément cette nouvelle directive ce qui permet aux élèves de pouvoir encore se rattraper et les garder motivés.

e. *Soutien aux élèves en difficultés*

Un projet de tutorat s'organise et permettra de soutenir des élèves en difficulté.

f. Opération « Choix de cours » 2021-2022 (information)

M. Sawyer confirme que l'opération choix de cours 2021-2022 sera lancée au mois de mars. Cette année, une nouvelle approche sera expérimentée. Ainsi, l'exercice de choix de cours va se faire à l'écran via Mozaïk-Portail. M. Sawyer souligne aussi qu'un des enjeux consiste à donner toute l'information nécessaire de la procédure aux élèves ainsi qu'aux parents.

M. Sawyer informe le CÉ qu'une séance d'information est prévue jeudi, le 25 février, en après-midi pour les élèves de la 2^e secondaire de l'école La Dauversière.

Mme El Mchaadar questionne si les parents peuvent participer à une session d'information. M. Sawyer enverra aux parents de l'information sur ce sujet (diaporama).

M. Blouin questionne si les cours d'été seront organisés. M. Sawyer confirme qu'un financement est prévu pour organiser des cours d'été pour les élèves en échec.

M. Sawyer confirme aussi que le programme enrichi se poursuivra à Évangéline.

Mme El Mchaadar questionne si les critères d'admissibilités à ces volets d'enrichissement ont été établis. M. Sawyer dit qu'il en parlera plus en détails concernant le sujet à la prochaine rencontre.

g. Sorties éducatives/ culturelles /sportives (approbation)

M. Sawyer informe qu'une activité d'écriture sera présentée aux élèves du 3^{ème} secondaire par le conteur François Lavallée. L'activité va coûter 2000\$ et sera composée de plusieurs présentations offertes à 11 groupes. C'est le budget prévu pour les sorties qui financera cette activité culturelle. Approbation du CÉ à l'unanimité.

8. Point d'élèves

M. Sawyer informe que Mme Cathy Mc Kenven est de retour. Aussi il précise qu'il y aura une collation des grades pour les finissants le 18 juin prochain.

9. Point des parents

Mme Ait Ouali souligne qu'elle attend toujours les résultats du sondage.

10. Point du personnel de l'école

Il n'y a pas eu les points soulevés par le personnel de l'école.

11. Point du membre de la communauté

Mme Désormeau propose d'écrire une lettre de remerciement à M. Alban pour son départ.

Mme Aït Ouali propose que chaque membre du CÉ écrit un message pour M. Alban.

M. Sawyer propose de vérifier l'adresse courriel de M. Alban car cela a été modifié suite à son départ.

12. Varia

Il n'y a pas eu les points soulevés.

13. Levé de l'assemblée

M. Blouin propose et Mme Mamone seconde la proposition.

Fin de la rencontre 20h57.